

■ **Vertical-Com S.à r.l.**, à Yvonand, montage d'antennes et de stations de télécommunication; commerce de matériel de télécommunication, câbles et antennes (FOSC du 08.06.1999, p. 3836). Statuts modifiés le 22 juillet 2002. Stauffer Laurent, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 15'000 à l'associé-gérant Borloz Daniel, dont la part est portée de CHF 15'000 à CHF 30'000.
Journal no 7556 du 02.08.2002
(00594280 / CH-550.0.161.704-0)